

Nous avons baptisé d'autres îles de l'archipel canadien, mais en faisant en sorte de reconnaître à cet égard les services remarquables de Canadiens de divers groupes, quelle que soit leur affiliation politique.

Permettez-moi de souligner, monsieur l'Orateur, que par suite de ce programme d'expansion du Nord, des permis ont été accordés à l'égard de 125 millions d'acres de terre dans les régions reculées de l'Arctique canadien. En outre, le premier puits de pétrole a été foré dans l'île Melville, il y a tout juste un an, au coût de plus d'un million de dollars, et c'est une entreprise intégralement canadienne qui a accompli cet extraordinaire exploit. En fait, les principaux intéressés étaient de jeunes Canadiens qui avaient effectué une grande partie des travaux préparatoires d'exploration dans cette partie du Canada. Ailleurs dans le Nord canadien, cinq puits de pétrole seront forés cette année, et l'an prochain, on s'attend qu'au moins trois autres puits seront forés dans l'île Bathurst, qui se trouve à l'extrémité la plus reculée de l'Arctique canadien. Ce ne sont là que quelques exemples de ce qui a été accompli par suite d'une planification soignée et d'une collaboration étroite. Un autre fait intéressant le cercle arctique est la découverte d'un énorme gisement de minerai de fer de haute qualité. La société Bechtel effectue actuellement une étude pour déterminer s'il est possible d'exploiter ce gisement qui offre d'immenses possibilités pour l'avenir. Nous poursuivons nos recherches.

Jusqu'à il y a quelques années nous devions nous en remettre, pour connaître les possibilités économiques du Nord canadien, à des sources étrangères d'information. A l'heure actuelle, on est à construire, dans le delta du Mackenzie, un centre qui coordonnera les recherches poursuivies dans l'Arctique. Sous réserve de la ratification du Parlement, qu'il pourra signifier lorsqu'il sera saisi des crédits de mon ministère, nous mettons sur pied un programme de subventions aux universités, en vertu duquel nous accorderons \$60,000 aux diverses universités canadiennes pour les aider à mener des recherches sur des questions intéressant le Nord. En étroite collaboration avec mon ministère, mon collègue le ministre des Mines et des Relevés techniques (M. Martineau) a mis au point un programme approfondi de recherches et de relevés cartographiques pour déterminer les ressources que renferme le Nord canadien.

Nous n'avons pas non plus négligé l'éducation, et le programme d'enseignement atteint maintenant les régions les plus éloignées, offrant une instruction satisfaisante à tous les jeunes Canadiens. Au moins 65 p. 100 des jeunes Canadiens qui habitent le Nord ont des services d'enseignement à leur disposition.

Nous espérons que tous les Canadiens, indépendamment de leur lieu de résidence, auront des écoles à leur disposition en 1967. Monsieur l'Orateur, ce sont là des résultats tangibles du programme. Je comptais parler aussi de nos programmes au titre de l'aménagement énergétique. En 1958, nous avons élaboré la loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique en vue de stimuler la mise en valeur des ressources énergétiques des provinces de l'Atlantique pour y attirer l'industrie. On estime que cette loi a permis d'épargner jusqu'ici la somme de 26 millions de dollars; grâce à elle, nous avons établi le premier réseau d'électricité au Canada. Des ingénieurs compétents ont estimé à 26 millions de dollars les épargnes attribuables au partage des réserves et à la remise à plus tard de certains projets en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick. Au cours des vingt prochaines années, les installations actuelles et les aménagements hydro-électriques envisagés, dans les deux provinces, tendront à abaisser le coût de l'énergie hydro-électrique d'environ 10 millièmes à environ 7 millièmes, en nous fondant sur le coût actuel. D'après cette expérience, nous songeons maintenant à envisager l'aménagement d'un réseau national d'énergie qui permettrait d'exploiter les richesses de nos ressources, notamment dans les régions septentrionales du Canada.

Bref, il s'agit d'un nouveau pas en avant. Ce n'est pas quelque chose qui a été conçu soudainement en guise de solution à tous nos problèmes. La proposition visant à créer cet Office fait partie d'un programme en évolution constante, qui a été lancé par le gouvernement actuel dès qu'il a reçu son mandat de la population. C'est en quelque sorte la réaction du gouvernement actuel en face des changements presque révolutionnaires qui se sont produits au Canada, ainsi que dans d'autres parties du monde, depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Nous nous sommes reposés sur nos lauriers jusqu'au milieu de la dernière décennie—la décade des années 50. On a très peu cherché à adopter de nouvelles lignes de conduite en vue de faire face aux problèmes de l'heure.

En conformité de la philosophie traditionnelle du parti conservateur, nous apportons ces changements en nous fondant sur l'expérience plutôt que sur des expédients. L'honorable député d'York-Sud critique le genre de planification proposée, la qualifiant d'insuffisante. C'est pour cette raison que j'ai signalé au début de mes observations que nous ne considérons pas ce genre de planification comme étant la solution à tous nos problèmes nationaux. L'évolution est un processus constant. Les gouvernements, comme les peuples, doivent constamment s'adapter aux pressions de